**Déclaration « Zéro Palu ! Je m’engage » de la jeunesse africaine pour mettre fin au paludisme à l’horizon 2030**

 *« Leadership et action des jeunes pour une Afrique exempte de paludisme »*

**NOUS**, jeunes leaders et représentants de la jeunesse africaine, unis sous la bannière du plaidoyer des jeunes pour l’élimination du paludisme, incarnant les espoirs, les rêves et les voix de notre génération, réunis à l’occasion du cinquième anniversaire du mouvement « Zéro Palu ! Je m’engage », les 7 et 8 juillet 2023, reconnaissons les progrès considérables et les grands défis de l’accès à une Afrique exempte de paludisme ;

**NOUS APPUYANT** sur l’initiative panafricaine « Zéro Palu ! Je m’engage » et sur les trois piliers de son approche : susciter l’engagement politique, mobiliser l’engagement et la participation financière du secteur privé et renforcer l’engagement et l'appropriation communautaires ;

**RECONNAISSANT** l'importance d'ajouter un quatrième pilier à l'initiative ZMSWM qui soit axé sur la jeunesse et prenne en compte la formation de conseils nationaux de la jeunesse contre le paludisme et d'autres dialogues politiques et activités de plaidoyer dirigés par les jeunes en vue de l'élimination du paludisme d'ici 2030 ;

**CONSTATANT AVEC PRÉOCCUPATION** que le paludisme, entre autres problèmes de santé pressants en Afrique, inflige d'indicibles souffrances à des milliards d'individus de par le monde, et reconnaissant que la lutte contre ces maladies est indispensable à la révélation du potentiel des pays ;

**CONSTATANT PAR AILLEURS AVEC PRÉOCCUPATION** que l'Afrique n’a pas atteint la cible que s’était fixée l’Union africaine de réduire de 40 % l’incidence et la mortalité du paludisme à l’horizon 2020 ;

**ENCOURAGÉS** par les progrès réalisés ces deux dernières décennies, qui démontrent que l’élimination du paludisme est possible ;

**PRENANT ACTE** de l’importance, en tant que droit humain fondamental, d'un accès équitable à des prestations antipaludiques de prévention, de diagnostic, de traitement, de soins et d’accompagnement abordables et de qualité ;

**RECONNAISSANT** que l’exploitation du dividende démographique des jeunes est fondamentale et instrumentale à l’élimination du paludisme en Afrique à l'horizon 2030, conformément au cadre catalytique pour éliminer le sida, la tuberculose et le paludisme et à la feuille de route de l’UA « Tirer pleinement parti du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » ;

**RAPPELANT** l’engagement pris au Sommet de Kigali sur le paludisme et les MTN, concernant l’établissement d'un solide réseau de jeunes voués au plaidoyer pour l’élimination du paludisme, et prenant acte du pouvoir des jeunes à susciter le changement social transformateur.

**RAPPELANT** le Guide de Conversation sur le Paludisme de l'Union Africaine pour la Jeunesse en Afrique lancé le Jour International de la Jeunesse 2022 (12 août) afin d'autonomiser la jeune génération pour une inclusion significative dans les dialogues politiques et le plaidoyer contre le paludisme ;

**DÉCLARONS SOLENNELLEMENT PAR LES PRÉSENTES**:

1. **APPLAUDIR** l’engagement de la Commission de l’Union africaine, du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme et des États membres et partenaires individuels à la lutte contre le paludisme ;
2. **PRENDRE ACTE** de l’importance des jeunes dans ce combat, tant en leur qualité de leaders que d’exécutants des stratégies et des politiques visant l’éradication du paludisme ;
3. **SALUER** la volonté et l’engagement des jeunes de tous pays à établir un solide réseau de corps des jeunes pour le plaidoyer et l’action contre le paludisme ;
4. **NOUS ENGAGER** à renforcer davantage le leadership et l’engagement des jeunes dans le dialogue sur les politiques pour l’élimination du paludisme en Afrique ;
5. **NOUS ENGAGER** à promouvoir l’utilisation de la carte de score ALMA en tant qu’outil de redevabilité et d’action dans nos pays respectifs ;
6. **APPELER** les gouvernements, les secteurs privés et le leadership multisectoriel à accroître l’investissement dans les programmes de lutte contre le paludisme, en vue de la création de systèmes de santé résilients, d’une meilleure préparation aux pandémies et de l’épanouissement de populations en meilleure santé, qui jettent les bases d’un développement de capital humain propice à la croissance économique inclusive et à la transformation socioéconomique ;
7. **DEMANDER** aux gouvernements d’incorporer le corps des jeunes contre le paludisme dans les systèmes nationaux de prestations de santé ;
8. **PRÉCONISER** une collaboration et une coordination multisectorielles efficaces entre les gouvernements, les communautés et les partenaires de développement dans la lutte contre le paludisme ;
9. **SOULIGNER** le besoin d’équité dans les soins du paludisme, en tant que fondement de systèmes de santé plus robustes ; en tenant compte des groupes vulnérables tels que les personnes vivant avec un handicap et des problématiques émergentes telles que le changement climatique.
10. **INSISTER** sur les exigences de redevabilité, d’efficacité et d’efficience dans la mise en œuvre des stratégies relatives au paludisme ;
11. **DEMANDER INSTAMMENT** un renforcement de la recherche et du développement au profit de solutions innovantes de maîtrise et de prévention du paludisme ;
12. **ENCOURAGER** l'élimination des obstacles socioculturels et économiques, la promotion et la défense des droits humains et de l’égalité de genre dans l’accès aux services antipaludiques ;
13. **SOULIGNER** l’importance de la coopération transfrontalière dans la gestion et le contrôle du paludisme, car les maladies n'ont pas de frontières ;
14. **VOUER** nos forces à l’exploitation du pouvoir des jeunes et de la communauté dans le plaidoyer, le renforcement de capacité et la participation active et utile aux interventions contre le paludisme ;
15. **RÉAFFIRMER** notre disposition à collaborer avec toutes les parties prenantes, locales et internationales, pour mettre fin au paludisme et aux autres problèmes de santé pressants en Afrique, en vue de systèmes de santé plus résilients et d’un monde plus sûr, en particulier pour les plus vulnérables ;
16. **S'ENGAGER** à utiliser et à contextualiser le Guide de Conversation sur le Paludisme de l'Union Africaine pour la Jeunesse en Afrique afin d'organiser des dialogues politiques nationaux renforçant la lutte contre le paludisme, et de renforcer les initiatives de plaidoyer dirigées par les jeunes.
17. **DEMANDER** à l'Alliance des Leaders Africains contre le Paludisme (ALMA), en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine, le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme, Speak Up Africa et le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, de soutenir les États membres de l'UA pour accélérer le leadership et l'action des jeunes en faveur d'une Afrique sans paludisme.
18. **EXPRIMER** notre gratitude au gouvernement et au peuple de la République du Sénégal pour leur accueil du cinquième anniversaire de la campagne « Zéro Palu ! Je m’engage », les 7 et 8 juillet 2023 à Dakar (Sénégal).

Fait à Dakar (Sénégal) le 7 juillet 2023.